

Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie (CNIH)

La Présidente Le Secrétaire de séance

## Procès-verbal de la commission réparation restreinte de la CNIH

Le 17 avril 2025 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise Dumas.

Étaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

À l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- La réparation principale en vertu de la loi n° 2022-229 du 23 février 2022 et des décrets n° 2022-394 du 18 mars 2022 et n° 2023-890 du 21 septembre 2023
  - 481 dossiers ont été présentés ;
  - **412 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **2 892 000** euros ;
  - **69 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
  - **18 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **92 000** euros.

Ces **412** dossiers dont ces **18** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

CNIH 20, avenue de Ségur 75007 PARIS

- 2. <u>La réparation complémentaire</u> concernant les Harkis et leurs familles qui ont séjourné au camp de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise en vertu du décret n° 2025-256 du 20 mars 2025 portant modification du barème fixé à l'article 9 du décret n° 2022-394 du 18 mars 2022
  - 704 dossiers ont été présentés ;
  - **165 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 3 pour un montant total de réparation s'élevant à **1 776 000** euros.

Ces 165 dossiers ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance

Denis MONDON Avocat général honoraire La Présidente

Françoise DUMAS Députée honoraire, ancienne présidente de la Commission de la défense

nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale

## Copie:

Mme la directrice générale de l'ONaCVG